

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU de l'Ain CAPD du 11 juin 2020



Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires,

Une pandémie révélatrice des inégalités

La pandémie covid-19 se poursuit dans le monde, plus de 6,2 millions de personnes ont été contaminées et plus de 370 000 ont succombé, tandis que le confinement a touché plus de la moitié de l'humanité. Cette crise révèle à quel point les politiques libérales menées depuis plusieurs décennies sont nocives à l'égard de la planète, des peuples et des droits démocratiques. Ses répercussions économiques et sociales sont à la fois porteuses de grands risques, mais aussi de changements nécessaires.

En France métropolitaine, la propagation du virus semble maîtrisée. Si la sortie du confinement s'avère un soulagement pour toutes et tous, cela ne peut sonner le retour à la vie « normale » ou à la vie « d'avant ». Sur un plan sanitaire une résurgence du virus est possible et surtout il faut tirer toutes les leçons de cette crise, de sa gestion comme des politiques conduites depuis de nombreuses années qui l'ont exacerbée et poser ensemble les jalons d'un nouveau projet de société.

Le SNUipp avec la FSU et 19 organisations syndicales et associatives, réunies dans *le collectif urgence sociale et écologique*, proposent un plan de sortie de la crise en 34 mesures, immédiates, comme de plus long terme, pour avancer de premières réponses à l'enjeu du changement de société.

Ecole d'un seul homme ou école de toutes et tous ?

La crise sanitaire a impacté l'école et impactera aussi son avenir. La période de confinement a mis en évidence l'impéritie d'un ministère qui, malgré nombre de déclarations médiatiques souvent immédiatement contredites, a prôné une "continuité pédagogique" qu'il n'était pas en mesure de faire assurer. Le déconfinement a été l'occasion d'injonctions paradoxales qui imposaient des mesures sanitaires tout en laissant croire que les conditions d'un retour massif à l'école étaient remplies. Cela a entraîné parfois des pressions de la hiérarchie qui ont exposé les enseignant-es aux risques psycho-sociaux et les ont mis en porte-à-faux face aux parents.

Le SNUipp-FSU continue de marteler le fait que l'école s'est arrêtée le 13 mars dernier. Ni la pseudo continuité pédagogique ni la réouverture sous contrôle sanitaire ne sont de l'école.

De son côté, le ministre met en place une stratégie du choc : il profite de cette période pour poursuivre et tenter de légitimer son projet pour une école libérale : individualisation des apprentissages renforcée par l'utilisation du numérique, resserrement des contenus sur les « fondamentaux », ouverture à un marché de l'éducation, 2S2C et « vacances apprenantes » entraînant de plus fortes inégalités territoriales et une école à plusieurs vitesses...

Le SNUipp-FSU exige la fin des injonctions ministérielles et notamment l'arrêt des évaluations nationales standardisées, instrument d'une « stratégie pédagogique nationale », et mobilisera les collègues pour qu'elles ne puissent avoir lieu à la rentrée de septembre.

Le SNUipp-FSU s'oppose à la mise en place des 2S2C, source d'inégalités territoriales qui contribueraient à vider l'école de sa substance en limitant le rôle des professeur-es des écoles à l'enseignement des fondamentaux.

Plutôt que de fausses promesses médiatiques, c'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin. Il doit se préparer dès maintenant avec celles et ceux qui font l'école tous les jours et qui savent ce dont les élèves ont besoin pour retrouver le chemin des apprentissages. Cette école de demain ne sera possible qu'avec des mesures concrètes comme la diminution drastique des effectifs en classe, le développement des RASED, du dispositif « plus de maîtres », de meilleures conditions d'exercices des personnels...

Plus que jamais, les équipes pédagogiques vont également avoir besoin de temps pour pouvoir appréhender les effets de cette crise sanitaire sur les élèves et reconstruire tout ce qui aura été chamboulé. Pour cela, le SNUipp-FSU exige tout d'abord une semaine complète de pré-rentrée en septembre.

Les conséquences de la gestion de cette crise dans les écoles

Dans l'Ain comme partout en France, la mise en place d'une réouverture prématurée des écoles dès le 11 mai a contraint l'ensemble des personnels à travailler dans l'incertitude, la précipitation et l'angoisse pour organiser cet accueil. La multiplication des injonctions contradictoires et des demandes impossibles auprès des équipes enseignantes a mis sous tension l'ensemble des personnels dont l'état de fatigue était déjà exacerbé par 8 semaines de confinement et de travail à distance.

Aujourd'hui, pour une grande partie des collègues, le travail en distanciel continue. L'investissement des collègues durant cette crise sanitaire a été reconnu à de nombreuses reprises, tant par notre Administration que par le Président de la République. Pourtant, le gouvernement souhaite désormais enterrer la revalorisation salariale des enseignants, promise à hauteur de 10 milliards d'euros cet hiver. Le SNUipp-FSU demande la reprise des négociations pour obtenir une revalorisation substantielle, indiciaire et inconditionnelle des salaires pour toutes et tous, le versement d'une prime d'équipement à tous et une amélioration des conditions de travail et, plus largement, exige l'abandon formel de la réforme des retraites et la suppression de la loi de transformation de la Fonction publique qui la met à mal.

D'autant que l'importance des CHSCT avait été réaffirmée, comme lieux d'interpellation, de bilan et d'expression de la souffrance des personnels. Avant d'être récemment remise en cause par un gouvernement qui semble vouloir renouer avec ses objectifs d'avant crise comme si de rien n'était. En effet, la FSU (accompagnée de 4 autres organisations syndicales de la Fonction publique) a claqué la porte vendredi 5 juin de la première réunion organisée physiquement après le confinement, jugeant inacceptable de discuter de la suppression des CHSCT avant même de tirer les enseignements de la crise !

Aujourd'hui, pour de nombreux collègues, le travail en présentiel se poursuit. Les équipes se démènent sur le terrain pour que les protocoles soient opérationnels tout en continuant d'assurer la «continuité scolaire». Stress, tensions au sein des équipes en lien avec les réorganisations successives imposées, épuisement, pression sont le quotidien de très nombreux personnels. La majorité des équipes s'inquiète à court et à long termes des conditions d'accueil imposées par la mise en application du protocole sanitaire ministériel : cloisonner, contraindre, limiter, espacer... Ce sont les actions imposées par les enseignants à leurs élèves.

La rumeur d'une réouverture plus large des écoles annoncée par le président de la république dimanche soir court... cela serait pour beaucoup de directeurs et leurs adjoints la goutte d'eau de trop. Encore une fois nous devons allumer la télé pour connaître les directives.... triste vision du dialogue et de la confiance.

Soutien

Madame la Directrice Académique, il est essentiel de soutenir vos équipes. Nous vous demandons de ne pas répercuter directement les injonctions ministérielles visant uniquement à pouvoir annoncer des chiffres, parler d'objectifs réalisés, au détriment de la santé des agents. Qu'ils soient enseignants, AESH, directeurs ou directrices, vos personnels sont en souffrance.

Nous réitérons ici notre demande d'un soutien fort de l'institution aux équipes, qui ne se limite pas à des mots. Nous attendons des actes ! Les instructions des IEN liées au LSUN et sur des feuilles de route à établir dès maintenant en prévision de la rentrée prochaine illustrent clairement le delta entre l'attitude bienveillante affichée et les injonctions qui soulignent le défaut de confiance et de reconnaissance du professionnalisme des collègues. Il va de soi que tous les enseignants adapteront leur pédagogie à la rentrée, il n'est nul besoin de sacraliser cela par des plans ou des contrats. Sans surprise, nous demandons de renoncer à ces injonctions contradictoires avec la relation de confiance que vous avez maintes fois soulignée en ce lieu. Aucun enfant ne sera laissé au bord de la route par les enseignant-es.

Concernant la direction d'école

Le SNUipp-FSU vous alerte sur les risques psychosociaux auxquels sont exposés l'ensemble des personnels, mais encore plus les directrices et directeurs. En effet, dans la période actuelle, les directeurs et directrices d'école sont

particulièrement sollicités et jouent encore davantage un rôle essentiel pour assurer le bon fonctionnement de l'école.

Alors que ces collègues sont en première ligne depuis des semaines pour gérer cette crise, un groupe de députés LREM a déposé une « proposition de loi créant la fonction de directeur d'école ». Loin de répondre de manière satisfaisante aux urgences exprimées, cette proposition de loi dégraderait le fonctionnement de l'école et les conditions de travail de l'ensemble des personnels et contribuerait au renforcement du nouveau management public.

Sans surprise de la part de ce gouvernement, le contexte de crise sanitaire sert d'appui pour reprendre un dossier que la mobilisation initiée par le SNUipp-FSU a mis en échec il y a un an lors du vote de la « loi pour une école de la confiance ». Ce dont les directrices et directeurs d'école ont besoin, c'est d'une augmentation du temps de décharge, d'une aide administrative pérenne et d'un allègement des tâches administratives. Nos collègues n'ont pas besoin du profilage de leur poste, ni de missions supplémentaires, ni d'un statut hiérarchique comme le propose ce projet de loi. Ce chantier ministériel à l'arrêt doit reprendre dans les meilleurs délais pour répondre véritablement aux besoins de temps, d'allègement des tâches, de formation, etc...

Concernant le paritarisme

Le SNUipp et la FSU ont combattu la loi de transformation de la Fonction publique et continuent bien sûr à revendiquer l'abrogation de cette loi dévastatrice pour les droits des agents et totalement inadaptée aux situations de crise. A titre d'exemple, qui oserait prétendre aujourd'hui que les CHSCT, pourtant mis à mal par cette loi néfaste, sont inutiles dans la Fonction Publique ? Rien moins que le gouvernement actuel comme évoqué plus haut !

Cette loi remet également en cause les prérogatives des CAPD qui permettaient, depuis 80 ans, de défendre les personnels face à la gestion administrative et hors-sol de leur carrière. Pour le SNUipp-FSU, un véritable paritarisme doit être restauré, le rôle des élu-es du personnel doit être rétabli.

Dans le cadre de l'accompagnement et la défense des droits des personnels, leurs représentants doivent avoir accès aux documents collectifs permettant de remplir leurs missions d'élu-es, particulièrement dans le cadre de la mobilité et de la gestion des personnels. A titre d'exemple, notre travail de contrôle a permis à de nombreux collègues d'obtenir des rectifications de barème malgré certaines réponses initiales négatives de la part de vos services. Il ne s'agit pas de les blâmer bien au contraire, car leur tâche est ardue et encore plus dans le contexte organisationnel actuel. Il s'agit surtout de montrer si besoin est que le dialogue social tel qu'il a pu exister sur ce point jusqu'à présent est la seule garantie pour un mouvement départemental équitable et transparent.

Dans la période troublée que nous vivons actuellement, où la confiance des personnels de l'éducation envers le Ministère s'érode chaque jour un peu plus, personne ne peut sortir gagnant de cette remise en cause du dialogue social.

Ce qui nous amène à l'ordre du jour de la CAPD : l'accès à la Hors-classe et ses injustices flagrantes.

Il s'agit d'ailleurs de la dernière CAPD relative à la Hors Classe à laquelle nous allons activement participer aujourd'hui.

Tout d'abord, il semblerait que des erreurs de barème relatives à l'ancienneté soient présentes dans le tableau d'avancement à la Hors Classe 2020. C'est le cas dans de nombreux autres départements. Si cela devait se confirmer, il n'est pas envisageable de le valider en l'état. Nous y reviendrons en séance.

D'autre part, il n'est pas acceptable pour le SNUipp-FSU que les avis restent figés pour toutes les campagnes d'accès à la Hors-Classe ultérieures ! Nous continuons de dénoncer le fait que certains collègues auront « A consolider » pour le reste de leur carrière, sans espoir d'une revalorisation de leur appréciation. N'ont-ils pas le droit de progresser ? Quel manque de bienveillance envers les personnels ! Les enseignants doivent tous être reconnus pour travailler efficacement en équipe et non pas « mis en concurrence » pour accéder à la hors-classe.

Enfin, nous rappelons que la réforme des carrières a posé pour principe qu'une carrière d'enseignant doit parcourir les deux grades du corps des Professeurs des Écoles avant la retraite.